



Les indices de la semaine :

Climatologie

Choux :

Mouche du chou :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Altises :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pucerons :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pigeons, lagomorphes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Artichaut 2 ans et +:

Pucerons verts :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pucerons noirs :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Limaces :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mildiou :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Salades :

Pucerons :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noctuelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Limaces :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Carotte :

Mouche de la carotte :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

Celeri :

Mouche du céleri :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mouche de la carotte :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Oignon et échalote :

Mouche de l'oignon :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mildiou	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Poireaux :

Mineuse :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	-------------------------------------

Informations climatiques :

Les précipitations se sont souvent limitées à 2 ou 3 fortes averses au début d'avril. La semaine est restée sèche et ensoleillée avec cependant des températures basses le matin.

Pour la semaine à venir, le temps se couvre avec quelques précipitations possibles, des températures toujours assez basses sans gelées et un régime de vents de nord-est qui se renforce.

Pluviométrie (mm)	Mars	1-20 Avril
Paimpol(22)	51.4 (61.7)	38.4 (44.3)
Pleumeur G (22)	42.6 (67.2)	34.6 (41.1)
Camlez (22)	57.9 (69.9)	39.2 (44.1)
St Jean du Doigt (29)	43.5 (50.5)	40.8 (46.3)
Plouenan(29)	50.3 (72.3)	22.0 (44.9)
Saint Pol (29)	41.9 (58.7)	32.0 (54.1)
Plounevez Lochrist (29)	47.1 (56.7)	44.6 (59.2)
Camaret (29)	34.4 (70.9)	32.7 (70.9)
Dinard (35)	34.9 (47.3)	35.5 (49.2)
Theix (56)	39.4 (70.0)	34.0 (54.0)

Températures (°C)	Mars	1-20 Avril
Paimpol(22)	9.7 (7.9)	10.1 (10.1)
Pleumeur G (22)	9.6 (8.0)	10.0 (10.1)
Camlez (22)	9.2 (8.1)	9.6 (10.2)
St Jean du Doigt (29)	9.5 (8.2)	10.1 (10.3)
Plouenan (29)	10.3 (8.6)	9.5 (11.0)
Saint Pol (29)	10.0 (8.3)	10.4 (10.2)
Plounevez Lochrist (29)	9.8 (8.3)	10.2 (9.9)
Camaret (29)	10.7 (8.3)	10.7 (10.7)
Dinard (35)	9.8 (7.9)	9.9 (10.0)
Theix (56)	11.2 (9.3)	11.4 (12.0)

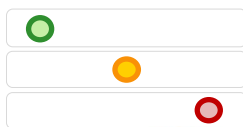
Entre parenthèses : Normales mensuelles saisonnières

Légende :

Dégâts ou risques faibles

Dégâts ou risques moyens

Dégâts ou risques forts



Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (sur 7 jours)
Finistère	4 parcelles	Niveau de ponte de mouche : 6.9 mouches/feutrine et pour 7 jours, 2 parcelles au dessus des seuils.	
Côtes d'Armor	6 parcelles	Pontes de mouche : 37.2 mouches/feutrine et pour 7 jours), toutes les parcelles au dessus des seuils.	

	vol	pontes	larves
Theix(56)			
Saint Pol(29)			
Camaret(29)			
Pleumeur(22)			
Dinard(35)			

- Absence ou début
- En cours
- pic

Vol et pontes en cours.

Le seuil de risque se situe à **7 mouches/piège/semaine.**

Simulation SWAT 20/04-2022

Bâcher les cultures, notamment les crucifères racines. Lors des débâchages d'entretien, bien remettre en place les voiles en fin d'après-midi.

Lorsque c'est possible, différer les plantations pour éviter le pic de pontes.

Altises :

La pression reste faible. Des émergences cependant, laissant craindre des dégâts sur plants jeunes.

Pucerons :

Présence d'ailés isolés et de quelques aptères sur tous les plants. Un vol important est en cours mais les populations observées ne portent pour l'instant pas de préjudice aux cultures.

L'évolution probable est une extinction de la plupart des foyers sous l'action des insectes auxiliaires, eux aussi en fort développement.

Continuer la surveillance des cultures sans intervenir.

Pigeons, lièvres:

Toujours les principaux responsables des dégâts en culture : Les mini mottes, peu racinées, sont régulièrement arrachées, et les plants plus âgés sont broutés, parfois sur des surfaces importantes.

Pour les lapins, des filets peuvent être tendus près des garennes, mais leur efficacité est quasi nulle sur les lièvres. Le déploiement de filets sur les cultures n'est pas praticable en raison de l'importance des surfaces implantées.

Les dégâts sont à déclarer sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYP9FTzo07L_BQQVv3pg6THUxJlkKn6uGNw6j_wu4tR4ff1Q/viewform



Artichaut 2 ans et + :

Avancement des cultures :

initiation florale et début montaison des artichauts de 2 ans.
Dédrageonnage et implantation des drageons en cours.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	7 parcelles fixes (2 et 3 ans)	Pucerons verts très fréquents. Pas de pucerons noirs. Auxiliaires : Entomophthorales abondants. Limaces fréquentes.	➡
Finistère	10 parcelles fixes (2eme année)	Pucerons verts : régression importante. Pucerons noirs : Individus isolés mais sur de nombreux plants. Forte progression des insectes auxiliaires. Présence de limaces. Pas de mildiou.	➡

Pucerons verts :

Comme chaque année à cette période, les populations de pucerons verts régressent sous l'influence initiale des Entomophthorales et des micro hyménoptères. Les syrphes et les coccinelles prennent le relais.

Pucerons noirs (*Aphis fabae*):

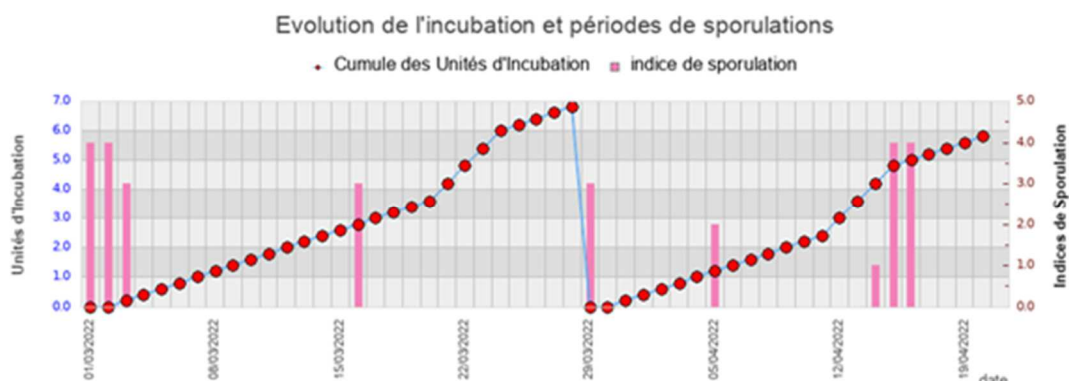
Colonisation en cours des cultures dans le Finistère, mais présence rares dans les Côtes d'Armor : Les pucerons tendent à se répartir sur les plants à partir des individus ailés issus des sites d'hivernages (Fusains, vieux artichauts...). L'évolution de leur population va dépendre de la pression de leurs ravageurs naturels. Les Syrphes sont cette année particulièrement abondants.

Limaces :

Assez fréquentes dans le cœur des plants (jusqu'à 50% des plants dans certaines parcelles de vieux artichauts) . De nombreuses parcelles de 'vieux' étant maintenant au stade début montaison, les risques de dégâts sont maximaux.

Mildiou (*Bremia lactucae*) :

Pas de maladie, le modèle Milart montre une absence de risque. Dans les situations les plus sensibles, on enregistre la seconde génération du mildiou (3 cycles successifs dans des conditions favorables au parasite sont nécessaires pour voir apparaître des symptômes). Le temps sec limite la réussite des sporulations.





Salades :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	10 parcelles	Vol de pucerons en cours, premiers papillons de noctuelles, pas de maladies.	

Pucerons (*Nasonovia ribis nigri*):

1er vol et petites colonies de pucerons rouges. Les parcelles qui sont débâchées depuis quelques jours sont donc susceptibles d'être contaminées. Si un rebâchage a lieu ensuite, ces colonies seront à l'abri de toute prédation.

Remarque : Les bâches climatiques ne sont pas totalement 'étanches' aux pucerons. Les filets ont un effet répulsifs lors des vols, mais quelques individus peuvent passer par les mailles. Rester vigilants.

Noctuelles gamma (*Autographa gamma*):

Pose de pièges à phéromones en cours. Ce piégeage enregistre l'intensité du vol mais au printemps, l'observation de vols n'est pas corrélée avec les pontes qui se produisent plus tard entre mai et début juillet en fonction des conditions de températures enregistrées. Pas de risque donc.

Limaces grises (*Deroceras reticulatum*):

Disparition de la génération 2021 et émergence des limaces de l'année, souvent en nombre important. Ces jeunes limaces sont peu sensibles aux granulés anti-limaces.

Il est recommandé de mesurer le risque en préalable à l'implantation sur de nouvelles parcelles (Pose de pièges aluminisés INRAE, souvent distribués par les appro locaux), et d'éviter de cultiver trop près des bordures et des fossés susceptibles d'héberger des populations importantes.

Le désherbage soigneux des parcelles limite leur progression vers le centre de la parcelle.

Les précédents ayant permis le maintien d'un système racinaire hivernal sont également déconseillés pour les implantations de printemps et de début d'été.

Altises (*Phyllotreta sp*):

Quelques dégâts sur jeunes pousses de roquettes.

La roquette est souvent produite sous abris : Penser à fermer les extrémités des tunnels avec des filets. Réaliser des rotations, les altises hivernant dans le sol.

Carottes :

Mouche de la carotte (*Psila rosae*):

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations
Finistère	4 parcelles	Plounevez Keremma : 0.25, Santec Bois : 0.25, Santec Kerellec : 0.5, St Pol : 0.5
Morbihan	2 parcelles	Plouhinec : 0.25, Sulniac : 1

Le seuil de risque se situe à **1 mouche/piège/semaine**.

Le suivi des mouches de la carotte est réalisé à partir de comptages sur pièges chromatiques englués.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	○	○	●
Saint Pol(29)	○	○	●
Ploumoguier (29)	○	○	●
Pleumeur(22)	○	○	●
Dinard(35)	○	○	●

(simulation SWAT du 20/04/2022)

○ Absence ou début
● En cours
○ pic

Quelques mouches sont à nouveau présentes sur les parcelles suivies.

Le nombre de mouches piégées est inférieur au seuil de risque d'1 mouche par plaque en Finistère, mais peut l'atteindre dans le sud Bretagne.

les premiers semis sont bâchés (voile thermique).

Lors des débâchages d'entretien et sur les secteurs à risque, il est indispensable de remettre en place les voiles en fin d'après-midi.

Remarque : Sur les secteurs de culture de l'artichaut, la mouche est abondante. Ce sont donc des secteurs à risque pour la carotte

Céleri rave :

Mouche du céleri (*Euleria heraclei*):

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations
Finistère	4 parcelles	Plounevez Keremma : 0, Santec Bois : 0.25, Santec Kerellec : 0, St Pol : 0

Niveau très faible des populations.

La mouche du céleri est une mouche mineuse foliaire. Si elle est abondante au printemps (1ère génération) elle fait des dégâts sur jeunes plants. En été (2ème génération) et à l'automne elle peut provoquer la destruction du feuillage ou du moins le rendre non commercialisable (Céleri branche). Aucun seuil de risque n'a été déterminé pour le céleri rave.

Les populations sont suivies sur les mêmes parcelles que pour la mouche de la carotte et avec les mêmes méthodes.

Mouche de la carotte (*Psila rosae*): La mouche de la carotte peut attaquer les raves de céleri en été. Il est conseillé de suivre alors les mêmes consignes que pour la carotte.

Oignons et échalotes

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*):

Le modèle SWAT indique un pic de vol de mouche et des pontes.

Prophylaxie : Culture sur paillage, absence de fumier avant une culture d'allium.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	○	○	●
Saint Pol(29)	○	○	●
Ploumoguier(29)	○	○	●
Pleumeur(22)	○	●	○
Dinard(35)	○	○	●

- Absence ou début
- En cours
- pic

Simulation SWAT 20/04-2022

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Le modèle épidémiologique MILONI (INOKI-DGAL) indique les premières contaminations des parcelles au 05/04/2022 et une nouvelle période de contamination les 13 et 14 avril (2eme génération en cours). Le risque demeure faible en raison des conditions climatiques fraîches et d'absence de rosées matinales.

Poireaux :

Mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*) :

Des symptômes de nutrition typiques de la mineuse du poireau (séries de points blancs alignés) ont été observés dans des parcelles d'oignon en Finistère.

Les pontes surviennent rapidement après et les larves vont progresser vers l'intérieur du fut et provoquer des éclatements de feuillage.

Actuellement ces attaques ne vont concerner que les jeunes plantations précoces. La pose de filets est peu utile si elle n'est pas réalisée sur arceaux, ce qui rend le dispositif très lourd à mettre en place. Il faut en effet éviter que celui-ci ne touche le feuillage.

Les plantations plus tardives ne sont pas concernées par ce ravageur. Dans les secteurs à risque, il peut donc être opportun de différer les implantations à la mi-mai.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, 12 Avenue du Général
Borgnis Desbordes BP 398 Vannes 56009

Lise Lollivier, animatrice filière, Tel : 06 31 11 48 05

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE, TSM